

CLOUD ET NOUVELLES TECHNOLOGIES AU PROGRAMME DE PORTIMA

Le 1er janvier dernier, Cécile Louvrier est devenue membre de la direction de Portima.

Entrée chez Portima en 1996 pour mettre en place le réseau privé, elle est devenue, en 2008, Product Manager des produits réseau (PortiLink, AS/Web, DIV, Office 365, ...). Depuis 2020, elle est Product Owner 'Connectivity', fonction qu'elle assume encore aujourd'hui.

Nous lui avons demandé de nous parler de sa fonction et des projets en cours.



Cécile Louvrier

En quoi consiste exactement ta fonction de 'Product Owner Connectivity' ?

Je coordonne les projets liés à Portima Connect et aux échanges entre les courtiers et les compagnies d'assurances. Mon objectif est que les produits et services que nous développons répondent vraiment aux besoins de nos utilisateurs.

Quels sont les projets en cours ?

Depuis plus d'un an, nous travaillons au développement de nouveaux services pour les courtiers et les compagnies. Pour y arriver, nous avons mis en place une nouvelle plateforme, et nous devons maintenant développer des API qui vont permettre d'offrir ces nouveaux services. Nous allons également migrer nos solutions dans le Cloud et redévelopper notre logiciel de connexion existant (Portima Connect). En effet, la technologie utilisée en 2007 pour développer Portima Connect (anciennement

AS/Web) n'est pas compatible avec les nouveaux services que nous voulons proposer.

Que sont les API et en quoi permettent-elles d'offrir de nouveaux services ?

Les API sont des "interfaces de programmation d'application". Elles permettent à différents logiciels de communiquer entre eux et de s'échanger des informations facilement et en toute sécurité. Grâce à notre plateforme API, nous allons permettre aux courtiers et aux compagnies d'assurances d'avoir des échanges instantanés. Les API seront utilisées par les logiciels de gestion de courtage pour accéder aux services des compagnies. L'idée ici est donc de ne plus devoir travailler avec des blocs retour (qui sont des réponses de compagnies, données en différé) mais que le logiciel interroge directement les compagnies d'assurances pour que le courtier obtienne une réponse instantanée à sa question. En 2021, nous développerons des API liées au Commercial Line (domaine des indépendants et des PME), et en 2022, des API liées au domaine Vie. Ainsi, le courtier pourra, par exemple consulter instantanément les détails d'un contrat vie pour obtenir sa valeur actualisée.

Bien sûr, comme pour les blocs retour, les API seront normalisées pour le secteur

et leur implémentation devra se faire aussi au niveau des compagnies et des logiciels de gestion. D'ailleurs, pour définir les différents services disponibles sur la plateforme API, nous avons créé un groupe de travail avec toutes les parties prenantes du groupe de Normalisation (représentants de courtiers, compagnies et maisons de logiciels). Ici, il s'agit donc vraiment d'un travail sectoriel.

Nos solutions vont également migrer dans le Cloud. C'est quelque chose dont on entend beaucoup parler aujourd'hui. Quels sont les avantages du Cloud ?

Les possibilités offertes par le 'Cloud' sont immenses. Il permet de partager des applications et des données directement via Internet. Cela signifie qu'en adoptant le Cloud, à terme, Portima ne devra plus gérer un réseau privé. Par ailleurs, le courtier pourra utiliser ses applications à partir de n'importe quel PC connecté à Internet.

Un autre avantage du Cloud particulièrement important est qu'il permet de faire évoluer les applications beaucoup plus rapidement. En fait, les développements et les tests d'applications réalisés dans un environnement Cloud ne sont plus soumis aux contraintes liées à l'infrastructure (achat, mise en place et configuration



d'un serveur). Les applications peuvent donc être mises à jour et déployées plus rapidement. Pour le courtier aussi, ce sera plus simple et plus rapide : il ne devra plus faire d'update (Portima Update) puisque toutes

chiffre les données.

Je ne vais pas détailler ici tous les mécanismes de sécurité, mais une chose est certaine, Portima investit énormément dans cette sécurité qui doit, bien entendu, être maximale.

" PORTIMA VEUT RÉDUIRE L'EMPREINTE LOCALE SUR LE PC DU COURTIER ET LUI PERMETTRE DE SE CONNECTER A PARTIR DE N'IMPORTE QUEL PC."

- Cécile Louvrier

les mises à jour se feront dans le Cloud, par Portima.

La sécurité est un élément capital pour Portima. Est-ce que le Cloud est suffisamment sûr et sécurisé ?

En effet, la sécurité reste cruciale pour nous. Si nos applications sont accessibles via Internet, toutes les données de Portima ne seront pas accessibles par tout le monde.

Nous aurons différents niveaux de sécurité. Tout d'abord, nous contrôlerons toujours les utilisateurs et leurs droits d'accès aux applications et aux données: n'importe qui n'y a pas accès. Par ailleurs, nous allons protéger notre environnement avec divers mécanismes comme les firewalls et le chiffrement des données échangées. Tous les échanges se feront, en effet, en https, c'est-à-dire au moyen d'un protocole de transmission sécurisé qui

Pour quand est prévue la migration dans le Cloud ?

Il s'agit d'un processus en plusieurs étapes. Nous allons commencer par l'envoi et la réception des blocs retour. Un nouveau service 'in the Cloud' sera disponible pour les maisons de logiciels et les compagnies d'assurances aux environs du mois de mai. Ensuite, nous nous occuperons des services Portima Connect qui seront migrés au fur et à mesure de l'année et de manière totalement transparente pour nos courtiers.

Pour terminer, peux-tu nous parler un peu de Portima Connect : qu'en est-il de son redéveloppement ?

On y travaille ! L'un de nos objectifs avec ce redéveloppement - dont la fin est prévue pour fin 2022 - est de simplifier l'environnement de Portima Connect en réduisant

l'empreinte locale sur le PC du courtier. Nous voulons, en effet, faire en sorte que plus aucun composant ne soit installé localement sur le PC du courtier. Pour cela, l'une des premières étapes à réaliser est de permettre aux utilisateurs de se connecter via itsme et donc de ne plus avoir recours au certificat installé sur le PC comme c'est le cas aujourd'hui. Bien entendu, Portima devra authentifier l'utilisateur pour connaître le bureau de courtage qui lui est associé ainsi que son numéro d'affiliation chez Portima. Les développements commenceront en avril de cette année. L'objectif est de proposer ce service vers la fin de l'année. L'étape suivante sera le redéveloppement du portail Portima Connect.

Cécile, merci beaucoup pour toutes ces informations. Il y a du travail en perspective. Nous te souhaitons beaucoup de succès à toi et à ton équipe.

Pour tout renseignement à propos de Portima Connect, consultez notre site web à l'adresse www.portima.com ou contactez notre Infoline : infoline@portima.com

PORTIMA